

VOIX UNIVERSITAIRES

organe mensuel de l'union des étudiants lausannois

Professeurs, maîtres secondaires, assistants,
étudiantes, étudiants,
gymnasiennes, gymnasiens,

participez au dialogue afin que

DORIGNY NE SOIT PAS NANTERRE

DÉJÀ DEUX RÉUNIONS GÉNÉRALES À L'AULA

Comme on ne l'ignore plus, les diverses Facultés ont entrepris cet hiver des actions concernant leur enseignement : critiques, contestation, essai de participation.

Durant cette même période, on sait les bouleversements du monde étudiant et tout particulièrement en France ces jours derniers. C'est ainsi que l'U.E.L. a décidé pour le 13 mai d'une part une manifestation de soutien aux étudiants français et, d'autre part, une assemblée où l'on pourrait enfin se rendre compte de la situation d'ensemble à Lausanne.

Pour la première fois dans l'histoire de notre Université, des étudiants de toutes les Facultés se sont donc rassemblés dans l'Aula pour y débattre de leurs problèmes.

Cette première assemblée ne mena évidemment pas très loin la discussion et l'information y fut assez sommaire. C'est pourquoi une deuxième assemblée fut convoquée, dont les objectifs étaient pour l'essentiel l'information mutuelle et une discussion générale concernant la façon dont les diverses Facultés avaient entrepris leur action. Les buts de ces deux assemblées n'ont certes pas été remplis à la lettre; l'information est restée assez vague et la discussion n'a pas mené très loin.

En revanche certains éléments y sont apparus clairement pour la première fois :

- d'abord, la volonté de la masse des étudiants de discuter les problèmes au niveau de l'Université dans son ensemble et non plus seulement isolés dans les Facultés;

- ensuite, l'assemblée, à travers cette esquisse de débat, a manifesté sa décision de PARTICIPER EN MASSE à l'étude des différents problèmes, et non

plus seulement de déléguer ses pouvoirs à des cercles restreints de spécialistes.

Ainsi, la deuxième assemblée s'est donnée divers moyens de continuer cette esquisse de mise en commun, en votant plusieurs résolutions :

Création de cinq commissions interfacultés sur différents problèmes d'un intérêt général pour toute l'Université :

1. « Transmission du savoir », c'est-à-dire manière dont se fait le rapport enseignants-enseignés.

2. « Contrôle des études et sélection » (examens, orientation).

3. « Structures d'études universitaires », c'est-à-dire manière dont sont divisées et organisées les Facultés.

4. « Formation professionnelle et débouchés ».

Enfin, une cinquième commission, un peu à part du fait de la « spécialisation » du

problème, sur « Dorigny, centre de décision de l'Université ».

Le PRINCIPE et la création de ces commissions a été voté à forte majorité, mais la « création » de ces commissions aura lieu le VENDREDI 31 MAI à l'Aula. Tous ceux qui sont intéressés par les problèmes universitaires peuvent y participer et y sont bienvenus.

Les objectifs généraux de ces commissions sont :

- de donner une base solide pour les futures discussions des assemblées générales;

- de mettre en commun les diverses expériences particulières, afin de permettre aux actions limitées de se dépasser par l'expérience des autres;

- de donner une portée globale à certaines actions entreprises dans les Facultés.

Enfin, au cours de la seconde assemblée, deux autres motions ont été votées :

1. Droit de réunion dans un local de l'Université durant les heures de cours;

2. Droit d'affichage pour tous les groupes constitués de l'Université, politiques ou non.

Le premier pas d'une coordination à l'échelon de l'Université a été fait.

AGECITE + AGEFUL.

VENDREDI 31 MAI 18 h. 15

RÉUNION GÉNÉRALE À L'AULA DE RUMINE

Formation des commissions interfacultés et début du travail.

Prenez votre pique-nique; ces commissions sont ouvertes à tous les étudiants de toutes les facultés!

1. Méthodes d'enseignement et transmission du savoir.
2. Formation professionnelle et adaptation à la profession.
3. Contrôle des études et sélection (examens, orientation).
4. Structures des études universitaires (division en facultés).

Après quelques précisions techniques données à l'aula, les commissions se répartiront dans Rumine.

**TOUS PRÉSENTS!
LES PROFESSEURS SONT INVITÉS**

DOCUMENTS DE TRAVAIL POUR LES COMMISSIONS INTERFACULTÉS

Le 22 mai, à l'Aula, l'Assemblée des étudiants a manifesté sa volonté de recevoir une information écrite sur les actions entreprises dans chaque faculté. Le moment est venu de coordonner le travail. Dans ce sens, une simple présentation des faits est insuffisante. En effet, il s'agit de mettre en relief ce qu'il y a de commun aux problèmes soulevés dans chaque faculté. Dans cette perspective, afin de mieux envisager la question de l'Université et de préparer le travail des commissions interfacultés, chaque comité de faculté a choisi de présenter son information selon un plan identique. Ainsi, il sera possible de situer chacun des problèmes, chacune des actions par rapport aux autres. Ce plan commun est le suivant :

1. situation de la faculté;
2. actions entreprises ou inventaire des problèmes;
3. explication du sens des modes d'action;
4. perspectives.

Cette information constituera pour chacun une des bases pour tout le travail à venir.

Ces rapports rendent compte d'actions particulières aux facultés. Leur généralisation sera effectuée par les groupes interfacultés. Néanmoins, on peut dégager un certain nombre de constantes :

1. Les problèmes de chaque faculté, chaque école relèvent en partie de la situation spécifique de ces facultés ou écoles, mais aussi du système actuel de l'Université aussi bien sur le plan des méthodes d'enseignement que sur celui des pouvoirs dans l'Université.
2. Dans la majeure partie des facultés, les étudiants réclament une information complète sur la situation de leur faculté, les réformes envisagées ou entreprises par les « autorités professorales ».

3. Cette information doit-elle être donnée à tous les étudiants ou à une minorité de « spécialistes » qui participeraient à des commissions paritaires? Faut-il diffuser cette information auprès de tous les étudiants afin qu'ils puissent débattre ensemble des problèmes de l'Université et des facultés et exercer un contrôle étudiant? En fait, ici se pose le problème de la façon dont, en permanence, les étudiants vont faire valoir leurs critiques, leurs exigences.

En dehors de ces points communs, il est clair que chaque faculté est à un stade différent en ce qui concerne le travail de réforme. On peut ainsi distinguer trois niveaux d'élaboration, de manière systématique.

1. Dans certaines facultés, les étudiants n'ont pas encore étudié dans le détail les divers problèmes. Ces problèmes ne s'en posent pas moins, mais, n'étant pas encore définis, ils n'impliquent pas encore d'actions précises (cf. médecine, sciences, etc.).

2. Dans d'autres facultés, les problèmes ont été débattus en commun; partant, la nécessité d'un dialogue avec les professeurs est apparue. Mais il est évident que la qualité du dialogue dépend des problèmes sur lesquels porte la contestation des étudiants.

Demander une amélioration du système des séminaires implique une autre sorte de dialogue que contester le choix d'un programme des cours; il semble que les modalités d'action soient relatives aux pouvoirs et aux prérogatives mis en question (cf. lettres, sciences politiques).

3. Là où le dialogue faisait déjà partie des structures d'études (en architecture : travail en atelier par groupe; en théologie : groupe de travail), il apparaît que ce dialogue est possible sur des points secondaires d'organisation, mais très difficile sur des problèmes essentiels. Dès lors, d'autres moyens d'action sont envisagés : contrôle étudiant, contrôle portant non seulement sur les méthodes d'enseignement mais sur le rôle et les buts de la formation. Il s'agit maintenant d'examiner les diverses expériences afin d'en tirer des conclusions pour entreprendre une action sur le plan de l'Université.

MÉDECINE

Un groupe d'étudiants en médecine de l'ACMS et de l'AEMP a dressé une liste (non exhaustive) des problèmes qui se posent au niveau de la Faculté et au niveau de l'Université. Ce document doit permettre à tous les étudiants d'aborder valablement les problèmes généraux de l'Université dans les commissions inter-facultés à créer le 31 mai.

Les études de médecine sont actuellement vidées de leur aspect universitaire fondamental qui est la réflexion sur le sens du travail du médecin dans la société. Il faut craindre que les études de médecine ne soient plus qu'une école de métier formant des médecins deshumanisés, des techniciens. Dans ce cadre-là, il faut dénoncer le mercantilisme médical, le jeu stérile des examens et les rapports stéréotypés entre professeurs et étudiants ; il faut demander la libération des intelligences.

I. Problèmes propres à la Faculté de médecine

1. Les études de médecine sont trop longues, trop chères et la formation pra-

tique est négligée ; il y a un encombrement pour les places de stage et une information insuffisante à leur sujet.

2. La hiérarchie que l'on trouve dans l'enseignement et dans les hôpitaux entrave la formation professionnelle et nuit à un bon exercice de la médecine. L'autorité du professeur est trop grande et lui permet d'imposer ses opinions sur des sujets qui ne relèvent pas directement de son domaine.

3. Il est indispensable de développer à côté de la médecine curative une médecine préventive et un organisme fédéral de la santé publique réellement efficace. Quand notre pays aura-t-il enfin sa sécurité sociale (garantissant l'égalité de la qualité des soins pour tous) ?

4. Il faut déboucher à tous les niveaux de l'enseignement sur une analyse globale de la société et introduire cette optique nouvelle pour enrichir la pensée médicale.

II. Problèmes généraux de l'Université

1. Il faut une participation démocratique de l'étudiant à toutes les décisions qui le

concernent dans sa vie quotidienne (logement, nourriture, transport, loisirs), à l'organisation de ses études, par une représentation au niveau des organes de décision.

2. L'étudiant a le droit d'exprimer librement ses opinions politiques sans qu'il s'ensuive des répercussions sur sa vie universitaire.

3. En ce qui concerne l'enseignement universitaire, il faut revoir le mode de communication des connaissances (cours ex cathedra, séminaires, enseignement par groupes, etc.) et exiger le droit à la contestation dans le cadre de l'enseignement.

4. Dans le domaine des relations Université et Etat, il est nécessaire :

— qu'il existe une démocratisation effective des études secondaires et supérieures par la suppression de tout obstacle culturel, social et financier ;

— que l'Etat définisse une politique cohérente à l'égard des étudiants étrangers en tenant compte à la fois des critères académiques et du programme d'assistance aux pays du tiers-monde ;

— que la recherche trouve sa place dans l'université et que les assistants soient intégrés à l'enseignement.

5. La solidarité étudiante entre les facultés et entre les différentes universités est nécessaire pour résoudre rapidement les problèmes de l'enseignement.

suivie par le Conseil, les étudiants, par groupes de travail, étudieront les problèmes qui se posent à eux, que ce soit au niveau de l'Université en général ou au niveau très pratique de tel ou tel enseignement. Cette journée de réflexion permettra de préciser les revendications à poser et les modes d'action à utiliser. Ce travail devra se poursuivre régulièrement (disposition d'une salle une heure par semaine dans les heures normales de cours).

En outre, les étudiants SSP revendiquent la solidarité d'action étudiante dans toute l'Uni, la liberté d'affichage pour tous les groupes constitués sur les tableaux qui leur sont réservés, et la liberté d'expression pour les étudiants étrangers dans toutes les manifestations étudiantes, internes ou publiques. Si les 2 premières revendications ont été adoptées par la réunion de l'UEL, la dernière nous semble devoir l'être rapidement pour mettre fin à une discrimination inadmissible entre étudiants suisses et étrangers.

Perspectives

Les réponses du Conseil vont nous parvenir cette semaine, en ce qui concerne les propositions des étudiants en sciences politiques et la demande de suspension des cours ; d'elles dépendront les actions à mener et les possibilités d'ouverture du dialogue.

Pour le moment, nous ne pouvons que souhaiter que le dialogue avec le corps professoral soit et reste possible et ouvert, afin que soit donnée, aux étudiants la responsabilité de leur propre formation.

SSP.

généralement sur l'offre que peut faire l'industrie au cadre économique et financier sorti de HEC.

Il faut encore parler de l'information que nous avons commencée à travers la radio, la télévision ou la presse écrite.

Bien d'autres intentions sont en voie de réalisation et nous espérons pouvoir les mettre en pratique dès le semestre prochain ; quelques exemples :

- un colloque trilatéral réunissant corps enseignant, enseignants et praticiens.
- un annuaire de l'école comportant les noms, adresses et fonctions de tous les diplômés par ordre de promotion, de branche d'activité et de fonction.
- un guide d'études économiques et commerciales actuellement en préparation en collaboration avec la FSESES, organisme regroupant toutes les facultés et écoles de ce type en Suisse.

Voilà le travail de 1968.

Toutes les initiatives entreprises à cette date ont en général reçu un accueil favorable du corps enseignant et il n'est pas rare de voir celui-ci participer activement à la recherche ou à l'application de certaines d'entre elles.

Le comité travaille en effet, en collaboration constante avec la direction de l'école.

En conclusion nous estimons que si nous n'avons pas résolu tous les problèmes propres à notre faculté — et il serait bien utopique de prétendre le faire en un si court laps de temps ! — notre école tend de plus en plus à s'adapter au présent et nous avons bon espoir que par là, elle répondra aux besoins pour lesquels elle a été créée.

Le fait qu'un certain esprit d'école se dessine de manière croissante et que les étudiants manifestent de plus en plus d'intérêt à son avenir, tend à le prouver.

LETTRES

Situation

Les étudiants en lettres sont à la fois nombreux (350) et dispersés, selon les branches qu'ils étudient. Ils travaillent par là même dans l'isolement. Ils ont pourtant en commun l'expérience du séminaire, seul lieu de travail pratique où tous devraient pouvoir participer. Mais sa conception repose encore sur l'ancienne tradition des « conférences » (exposé d'un étudiant corrigé par le professeur sans participation de l'assistance). Ce malaise a fourni le point de départ de notre action.

Actions

Nous avons réuni les étudiants pour analyser cette situation. Mais, pour qu'ils se sentent concernés, il fallait dès l'abord orienter la réflexion vers des modalités pratiques d'amélioration. Cette orientation se heurtait aussitôt à des problèmes plus vastes : types de licences, nombre de branches, en un mot toutes les structures d'études qui limitaient les possibilités de réforme du séminaire. Ainsi se définissaient deux directions d'action parallèles : aménagement du séminaire, et contestation de l'ensemble des structures de la faculté. Le premier cas renvoie à l'isolement par branches, alors que le second permet une contestation commune, d'autant plus qu'une réforme du règlement est depuis deux ans en chantier. Il y avait là une occasion précise de faire valoir nos exigences :

« Considérant... l'urgence de reprendre toutes les questions relatives à la faculté dans leur fondement et de ne pas empirer la situation par des réformes partielles, les étudiants en lettres demandent qu'un dialogue franc et ouvert soit instauré immédiatement avec leurs professeurs selon les modalités suivantes :

- l'information sur toutes ces questions sera donnée à tous avant toute décision ;
- la discussion sera ouverte entre étudiants et professeurs avant toute décision ;
- ces questions seront élaborées en commun et les décisions prises ensemble ;
- les modalités de ce travail seront étudiées en commun. »

Tel est l'essentiel de la première motion votée par l'Assemblée des étudiants du 25 avril. Cette motion, avec quatre autres, fait partie d'un rapport sur la situation de l'étudiant en lettres, élaboré au cours de deux colloques sur les études groupant 140 étudiants au semestre dernier. Rapport et motions furent envoyés aux professeurs accompagnés d'une lettre précisant le sens de ce travail (une base pour de futures discussions), pour permettre des réalisations pratiques et amener les professeurs à prendre position sur ces deux questions :

1. Le corps enseignant de la faculté est-il prêt à engager le dialogue tel que le définit la motion 1 ?

2. A cette réponse de principe vient s'ajouter la demande d'une réalisation immédiate :

- information sur les motifs, intentions et formes de la réforme ;
- qui soit donnée à tous et par écrit ;
- ces demandes ont un effet suspensif sur toute décision au sujet de la réforme.

La réponse fut « magistrale » : le subtil délayage ex cathedra ne mentionnait même pas la motion en question ! On se félicitait en revanche de notre réveil soudain : « Il appartient, pensons-nous, à la condition même de l'étudiant de réfléchir à ce qu'il fait et à ce qu'on lui demande de faire ». On se penchait avec compréhension sur le phénomène : « Il est normal que cette réflexion prenne dans certains cas la forme d'une interrogation adressée au professeur. » De plus, comme le rapport, qui n'est qu'une base de travail, insistait sur la participation au séminaire, le problème fut déplacé : le principe de la discussion sur les méthodes et sujets concernant chaque branche fut accepté, avec une réserve de taille : « Ces entretiens devraient être conçus comme des séances spéciales, en dehors des heures portées à l'horaire. » On fermait ainsi la porte à toute contestation au cœur de l'enseignement, indispensable à la formation même de l'étudiant, et les questions précises de la lettre étaient esquivées...

La lettre se termine pourtant par la proposition d'une « séance de travail » (3 étudiants du comité et 3 professeurs) pour discuter des modalités pratiques de l'information sur la réforme et pour « aborder d'autres points de votre lettre ou du rapport que je n'ai pas expressément mentionnés ». Le cas est typique : à des questions précises des étudiants, les professeurs répondent sans répondre tout en répondant qu'ils ne peuvent répondre ! Le comité décide dès lors de proposer ce qui suit à une nouvelle assemblée, le 30 mai :

— envoyer une seconde lettre posant une série de questions précises au sujet de cette réponse, pour obtenir du corps enseignant une prise de position définitive ;

— accepter la rencontre sur le seul thème de l'information sur la réforme, répondant ainsi positivement à la seule proposition précise des professeurs, en soulignant que discussion ne signifie pas dialogue.

Pourquoi ces modes d'action ?

Au point où nous en sommes, l'action se dessine comme suit :

1. Action de masse (colloques, assemblée, votes de textes) qui donne une force incontestable aux étudiants et oblige les professeurs à prendre en considération les revendications étudiantes.

2. Ces revendications ne portent pourtant pas sur un point névralgique de l'enseignement mais mettent en question l'ensemble des structures de la faculté. Le seul point précis est la demande d'information qui permettra ensuite une réflexion plus approfondie sur ces structures ; cette information servira en effet de base de travail.

3. Il n'en reste pas moins que, dans la situation présente, la revendication de principe, à savoir l'instauration du dialogue, reste imprécise. Elle a servi jusqu'ici de moteur de l'action du fait que chacun pouvait lui donner la signification qu'il voulait. Dans une faculté de 350 étudiants, seule une action d'envergure permettait de faire le premier pas, malgré le caractère très général des revendications.

Perspectives

Ces différentes interprétations du dialogue conduisent aujourd'hui à divers modes d'action pour l'avenir :

1. Dialogue signifie échange de vues dans le respect des opinions diverses ; il faut donc instaurer au plus vite la discussion car seul le débat où chacun peut, dans la confiance mutuelle, faire part de ses exigences (et elles sont diverses tant chez les professeurs que chez les étudiants) permettra d'aborder les questions fondamentales sans durcir les contradictions.

2. Le dialogue n'a pas encore été suffisamment défini du côté étudiant ; il faut donc reprendre une analyse plus approfondie avant toute discussion quitte à voir précisément se dessiner des divergences. L'important n'est pas de discuter avec 350 avis divers et peu élaborés mais de trouver une plate-forme commune de revendications pour appliquer par la suite un dialogue où les étudiants risquent moins de se faire embobiner par le beau langage professoral.

3. Partir du fait que le dialogue est une notion ambiguë et qu'il faut, avant toute proposition concrète, analyser ce qu'il représente dans les structures actuelles (le « dialogue » sera-t-il le privilège de quelques délégations étudiantes ou véritablement démocratique ?). Ce travail ne peut être conduit qu'au cœur même des études afin de toucher le plus d'étudiants possible et surtout parce qu'il fait partie intégrante de la formation de l'étudiant. Une prise de conscience plus approfondie est en effet nécessaire avant toute proposition de réforme.

Editeur responsable :

Union des étudiants lausannois,
24, rue de l'Université,
tél. (021) 22 35 40.

SCIENCES SOCIALES ET POLITIQUES

Situation

L'Ecole des SSP décerne 5 licences différentes, économie politique, sciences politiques, sociologie, sciences sociales et psychologiques, pédagogie. L'Association groupe tous ces étudiants et travaillait jusqu'à l'an dernier au niveau général de l'Ecole, se trouvant ainsi coupée de la masse des étudiants ; en effet, les problèmes concrets intéressant directement les étudiants se posent différemment pour les diverses licences. Au début de l'année, des groupes de travail ont commencé, en sociologie et en sciences politiques, à étudier les réformes d'études souhaitables, constituant ainsi une sorte d'« avant-garde » encore coupée de la masse. C'est sur la base de leurs travaux que le contact a pu être établi avec les étudiants susceptibles de prendre conscience des problèmes de réforme des études, par une discussion sur les propositions présentées.

Actions

Les assemblées en sociologie et en sciences politiques ayant discuté des réformes à faire et des moyens d'actions, un certain nombre de décisions ont été votées pour définir l'action des étudiants. Une assemblée au niveau de tous les étudiants SSP a établi les revendications générales à soutenir pour toute l'Ecole, re-

vendications qui, nous semble-t-il, devraient être posées dans toute l'Uni.

Sur le fond, la revendication essentielle est la participation à l'enseignement, dans son contenu, ses méthodes et son contrôle (examens). Ceci doit être obtenu par un dialogue avec les professeurs dans le cadre de leur enseignement, la création de commissions paritaires ayant pour tâche d'élaborer les programmes d'études et de les réviser de façon permanente (une commission par licence), et enfin une représentation de droit au Conseil de l'Ecole, les représentants devant y présenter le point de vue des étudiants et exposer à l'ensemble de ceux-ci les problèmes traités au Conseil. Une tendance minoritaire se fait jour, qui refuse l'intégration dans le système existant de quelques étudiants spécialistes des questions universitaires (problème d'un « secret professionnel ») et veut la participation de tous les étudiants en évitant les structures rigides.

Comment et pourquoi ?

Afin que chacun prenne conscience des problèmes de participation à l'enseignement et ait l'occasion de les approfondir, l'Association des étudiants SSP demande au Conseil la suspension des cours pendant une journée ; après la présentation des réformes décidées et de la politique

très complet que nous avons établi. Ce questionnaire comporte un ensemble de points relatifs à :

1. La matière du cours, son utilité et les modifications qui pourraient lui être apportées.
2. La méthode avec laquelle celui-ci est traité.
3. La valeur pédagogique de l'enseignement.

Ce questionnaire est destiné à être remis à tous les étudiants suivant un cours donné, et cela sur la demande du professeur seulement. Le résultat de l'enquête est alors remis intégralement au professeur, à l'exclusion de toute autre personne, de manière strictement confidentielle. Nous espérons prochainement transposer ce questionnaire sur carte perforée analysée sur ordinateur de manière à supprimer du résultat les écarts extrêmes et non représentatifs dus aux différents facteurs psychologiques.

Deux professeurs à ce jour y ont été soumis et nous ont rapporté en avoir retiré un véritable profit, alors que deux autres professeurs nous ont déjà demandé à l'être et nous pensons que d'autres viendront encore et comprendront certainement quels avantages ils pourront retirer de cette expérience.

En outre, pour atteindre les deux derniers buts précédemment cités, nous avons organisé des débats au sein de l'Université avec des représentants de l'industrie romande. Ceux-ci ont lieu à raison de deux à trois fois par semestre et portent

ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES

Le comité des étudiants de l'Ecole des HEC, élu le 10 novembre 1967 par l'Assemblée générale pour la durée d'un an, se compose de sept membres en titre. Celui-ci est aidé dans ses réalisations par des commissions ad hoc formées d'étudiants volontaires (environ une quarantaine jusqu'à maintenant).

Les buts que s'est assignés le comité sont cette année :

1. Promouvoir l'évolution existante du programme d'études afin que les licences en sciences économiques et commerciales et en sciences actuelles répondent de mieux en mieux aux exigences actuelles et prévisibles des secteurs industriels, commerciaux et bancaires.
2. Développer l'information à l'intérieur de l'école sur les débouchés qui s'offrent aux licenciés de ces branches d'études afin de pouvoir permettre aux étudiants de mieux saisir le sens de leurs études et partant de mieux orienter leur travail personnel et universitaire dans une direction qui corresponde à leurs aspirations personnelles pour le futur.
3. Développer l'information à l'extérieur de l'école, ce qui doit d'une part permettre au public ainsi qu'aux futurs étudiants de mieux apprécier ce qui se fait en HEC, d'autre part permettre à ceux qui utiliseront le futur licencié de s'intéresser à sa formation universitaire et, le cas échéant, de contribuer à l'évolution de celle-ci.

Dans le cadre des réalisations de cette année, citons le cas d'un questionnaire

FACULTÉ DE DROIT

Au mois de décembre 1967, le Comité a réitéré au Conseil de faculté les propositions de principe élaborées à la fin de l'année académique précédente au sujet de la révision du Règlement de la Faculté de droit. Il était demandé de :

- revaloriser la licence en la faisant précéder obligatoirement les examens de doctorat ;
- instaurer un quart de licence ;
- obtenir une plus large information de la part du Conseil de faculté des discussions en cours concernant la révision du Règlement (spécialement communication de l'avant-projet de Règlement).

Les propositions faites au Conseil de faculté ont été élaborées par une commission ad hoc et elles ont été l'objet d'échanges de vues dans le « Bulletin d'information » de l'Association, qui permirent à chacun de s'exprimer.

D'autre part, le président du Comité de l'Association des étudiants en droit est en rapports suivis avec le doyen de la faculté et a également des contacts avec le président de la commission de révision.

A la rentrée universitaire d'avril, un groupe d'étudiants en droit demanda, conformément aux statuts de l'Association, la réunion d'une assemblée générale qui eut lieu le 6 mai.

Ces étudiants soumièrent à l'assemblée extraordinaire diverses propositions :

1. Modification de la procédure d'examen en ce sens que les notes soient communiquées aux candidats, que les sujets d'examen soient tirés au sort et que les étudiants disposent d'un quart d'heure de préparation avant d'être interrogés.

Le Conseil de faculté a d'ores et déjà accepté certaines de ces propositions :

- a) communication des notes aux candidats,
- b) tirage au sort des sujets d'examen dans la mesure où la matière le permet.

2. A l'enseigne d'une réflexion générale sur l'enseignement, les promoteurs de l'assemblée proposaient l'élaboration et la distribution d'un questionnaire général sur les études de droit. Ils proposaient de mettre sur pied, en seconde étape, des questionnaires spécifiques concernant chaque branche en particulier.

L'assemblée générale, au vu de ces propositions, chargea le Comité d'organiser cette consultation générale par voie de questionnaire. Les propositions individuelles ont été recueillies et le comité procéda à cette vaste enquête en ce moment. Toute cette action est faite dans le but de promouvoir, sur une base aussi large et aussi complète que possible, un dialogue entre professeurs et étudiants. En effet, par le moyen du questionnaire général, on pourra faire un inventaire des problèmes que pose l'enseignement de notre faculté et l'on déterminera ainsi le cadre de ce dialogue.

Pour sa part, la quatrième année demande comme condition à la reprise du semestre une discussion pour supprimer la sélection des candidats sur leurs dons innés, et attend des professeurs des propositions concrètes de remplacement. La réponse donnée par le corps professoral à ces 2 modes d'action a résolu l'alternance entre une contestation globale de l'enseignement (action de la Masse) pour envisager un enseignement renouvelé, et des revendications précises (action de la quatrième année) faisant évoluer l'enseignement. En effet, la réponse fut :

Analysez tout, de la société à l'enseignement actuel, et proposez une réforme concrète. On discutera après.

Chacun connaît le caractère utopique que de telles analyses, posées comme préalable à l'ouverture de discussions sur des revendications, prendraient inévitablement si on voulait déboucher sur des propositions concrètes. Et nous avons refusé le principe d'élaborer une réforme de l'enseignement, créant, de plus, un nouvel état figé et supprimant la responsabilité des volées futures. Une telle position des professeurs éclaira la manière dont les autorités voient l'évolution de l'Université et ce que pourrait être une COGESTION. Nous avons fait un grand pas dans notre prise de conscience, refusant avant tout qu'on nous demande abruptement un projet de RÉFORME GLOBALE. Nous avons exigé la possibilité d'une évolution permanente, ce qui signifie que l'enseignement s'attache ou bien s'adapte aux problèmes que soulèvent les étudiants, et ceux-ci les posent en permanence au moyen d'une VIE ÉTUDIANTE ORGANISÉE ET RECONNUE.

C'est avec ces exigences que les élèves de quatrième année ont reformulé leurs revendications. Un premier refus du corps professoral du 3 mai 1968 a été suivi d'une réunion de conciliation le 16 mai 1968 avec l'arbitrage de la direction, pour mettre un terme à une grève de fait. Nous proposons des mesures concrètes pour un accord ; les professeurs n'en proposaient aucune. Il n'y eut pas d'accord en termes de principes mais l'école accepta une expérimentation menée par les étudiants.

Perspectives

La position est claire et met en évidence une contradiction fondamentale de la situation. En effet, une expérimentation signifie qu'il n'y a plus de cadre précis de l'enseignement, que seuls les étudiants, puisque ce sont eux qui posent les problèmes en l'occurrence, fixent les bases de cette expérimentation (but de la formation et ses modalités) et précisent au fur et à mesure comment on pourrait contrôler la formation individuelle. Le problème est bien là, comment contrôler la formation, et il est impossible qu'un jury extérieur à une expérimentation puisse contrôler si la formation individuelle est suffisante. Si on avait voulu un accord avec les professeurs sur les critères de contrôle de la formation, accord qui devait alors se faire avant la reprise du travail, il aurait fallu de très longues discussions, aboutissant encore à une contestation globale de l'enseignement et à l'élaboration impossible d'une réforme de l'enseignement. C'est ce que la direction, tout au moins, a compris. De plus, cette expérimentation portant sur une formation menée par les étudiants, les conséquences qui en découlent ne peuvent pas sanctionner les élèves mais seulement l'enseignement. Nous existons actuellement comme pouvoir étudiant parallèle au pouvoir de l'école mais non reconnu. Et le pouvoir, au niveau des examens, qui devrait alors théoriquement appartenir aux étudiants, reste pratiquement aux professeurs. Nous ne pouvons résoudre cette contradiction qu'en maintenant la pression du contrôle étudiant, peut-être en l'amplifiant par un soutien de l'Université entière à tous les essais de contrôle étudiant locaux.

THÉOLOGIE

I. A l'Université que nous souhaitons, les professeurs et les étudiants sont engagés dans une recherche commune.

1. Au niveau du plan d'étude (structure), nous devons constater que l'enseignement favorisé actuellement est du type « paternaliste », concrétisé par les cours ex cathedra où les professeurs livrent aux étudiants soit les résultats de leurs recherches, soit un résumé des lectures qu'ils ont faites. Le professeur est de ce fait essentiellement « ministre » de l'« évangile du savoir », l'étudiant essentiellement passif.

2. Nous désirons que le plan d'étude mette l'accent sur le travail de recherche commune entre professeurs et étudiants. L'accent du programme devrait porter sur les séminaires de collaboration, c'est-à-dire des séminaires où l'on met en commun les recherches personnelles faites sur un sujet à l'étude. Le rôle du professeur est d'être un « chercheur » parmi d'autres, un « chercheur » ayant évidemment une connaissance et une expérience plus approfondies et pouvant faire part de sa méthode de travail. La discussion peut être dirigée soit par le professeur, soit par un étudiant.

3. Nous demandons une possibilité de collaboration interfacultés au niveau des structures de l'Université. Le cloisonnement strict des programmes de faculté est nuisible à une recherche scientifique réelle et à un élargissement des différents points de vue.

4. Il faut être conscients du fait que ni professeurs, ni étudiants ne sont préparés à un tel changement et qu'un temps d'apprentissage des nouvelles méthodes serait nécessaire. Cela ne signifie cependant pas un maintien du statu quo jusqu'à ce que chacun soit prêt, car un véritable engagement dans le travail au sein de nouvelles structures, par exemple des séminaires de collaboration, se heurte aux exigences du programme actuel, ce qui fait que les essais faits en faculté par certains de

nos professeurs sont des demi-échecs ; le programme ne nous laisse pas le temps nécessaire à un travail personnel valable, condition sine qua non du fonctionnement des nouvelles structures proposées.

II. A l'Université que nous souhaitons, professeurs et étudiants élaborent ensemble le programme du semestre et décident ensemble des solutions à donner aux problèmes posés à chaque faculté et à l'université. Une telle « cogestion » ne peut être innovée sur tous les plans à la fois, mais doit être apprise par les deux « partis » et réalisée à titre d'essai sur certains points précis comme par exemple la réforme des études.

III. Les deux thèmes évoqués ont une même polarisation : la création d'une université au sein de laquelle se fasse par un travail de recherche en commun d'une part une préparation valable à une activité professionnelle au sein d'une société donnée ou à définir, d'autre part l'apprentissage et l'exercice d'une attitude critique, de contestation des valeurs reçues (travail au sein de l'université, activités professionnelles proposées par la société aux universitaires, structures de la société). Il faut que ceux qui travaillent au sein de l'université acceptent comme un service qu'ils doivent à la société cette activité de mise en question constante de toute valeur pouvant prendre la forme d'un « dogme » indiscutable. Il faut surtout que la société accepte ce service de l'université en acceptant de se laisser mettre en question jusque dans ses fondements mêmes.

IV. Les points mentionnés ci-dessus sont malgré leur caractère affirmatif en premier lieu des thèmes de discussions. En effet, au sein de la Faculté de théologie, la réflexion sur l'enseignement donné et sur les relations étudiants-professeurs n'a pas encore dépassé le stade des discussions en commissions ou groupes restreints. Ce niveau de discussions est en train d'être élargi par des contacts avec les professeurs et par des colloques entre étudiants.

ÉCOLE D'ARCHITECTURE

Situation

L'enseignement à l'École d'architecture de l'EPUL se fait en 5 années, dont une de stage. Il faut encore 10 mois de travail individuel pour obtenir le diplôme. Durant ce cycle, 80 % des candidats sont éliminés, le redoublement étant fréquent parmi les rescapés (50 %). De telles proportions mettent en question la raison du système et définissent un enseignement qui prétend révéler les seuls architectes capables d'exercer. Le principal travail d'enseignement se fait dans le cadre de petites unités collectives (atelier). Les discussions les plus libres y sont envisageables entre professeurs et étudiants. Mais il a fallu des années, où les essais de discussion organisée entre étudiants échouaient parce que le rapport individuel entre professeur et élève était plus séduisant, pour comprendre que ce qui rendait totalement infructueux le dialogue et la participation, c'était le système. Ce système, c'est un enseignement basé sur la sélection continue, c'est-à-dire sur le contrôle, pendant toute la durée des études, des capacités de chaque étudiant à être ou non architecte diplômé, selon des critères que seuls les professeurs déterminent et qui se rapportent à un seul type d'activités (architecte traditionnel humaniste). En fait, l'école alimentant tout l'éventail des professions du domaine architectural, ces critères devraient se rapporter à des activités différentes, voire divergentes : employé spécialisé, urbaniste, chercheur, coordinateur, administrateur... les critères de sélection ne peuvent donc trouver leurs fondements que dans la subjectivité des professeurs et sont incompréhensibles pour les étudiants. Le risque, inestimable, de devoir rallonger inutilement ou arrêter leurs études, oblige les élèves à se plier de leur mieux aux exigences d'un enseignement qui essaie de modeler des architectes incapables de comprendre la direction dans laquelle on les pousse.

L'enseignement secrète de bons élèves dont la seule capacité est précisément d'être de bons élèves. Ils en sont réduits à défendre cet unique acquis, soutenant ainsi paradoxalement un système qui les nie.

C'est donc une compréhension critique qui est nécessaire bien avant une adaptation rigoureuse à la réalité professionnelle.

Action

Il est normal que ce soient les élèves des dernières années qui aient entrepris une action visant plus à faire sauter la clé de voûte du système qu'un réaménagement ou une rationalisation de ce qui existe. Les élèves de quatrième année, qui avaient vu la nécessité d'une phase de réelle formation, ont organisé leur travail dans ce sens (formes d'enseignement plus collectives), mais se sont très vite heurtés aux exigences du système qui étaient non pas de former des capacités mais de les sélectionner avec des critères d'appréciation ne correspondant pas à des critères de contrôle de formation. Pour comprendre ce décalage des critères de contrôle du travail, nous avons demandé une participation au jury (examen) en tant qu'observateurs, ce qui nous a été refusé. Les jugements ont confirmé ce décalage et ont pris un caractère de répression de l'essai de participation étudiante que nous avons lancé. Ceci fixa notre contestation de l'enseignement en un point, la sélection continue, système qui permettait de nous exclure même après 5 ans et plus, et qui était le principal stimulant de la productivité des études.

Comment et pourquoi

La séance de la Masse des étudiants du 14 mars 1968 a décidé d'aborder la critique de l'enseignement, et de chercher « les moyens par lesquels elle peut arriver à créer un organisme officialisé de discussion lui garantissant la valeur de sa participation à la définition d'une ligne de l'enseignement ». Des commissions de Masse établissent trois rapports : Etat de fait de l'enseignement — Buts et idéologie de l'enseignement — Participation étudiante et mode de vie. Une journée complète de l'enseignement a été consacrée à l'étude de ces rapports et des conditions d'ouverture d'un vrai dialogue avec les enseignants.

POUR VOS VACANCES

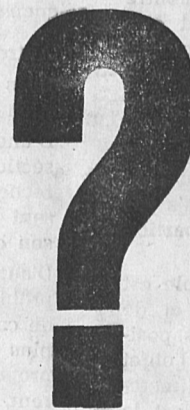
Vers l'agitation estudiantine à Paris
Berlin, Prague, Turin, Rome, par le

SERVICE SUISSE DU TOURISME POUR ÉTUDIANTS

Rue de l'Université 24 Tél. 22 35 40
Avenue de Cour 33 Tél. 26 82 01

Le SSTE : une agence de tourisme-coopérative créée et entièrement gérée par des étudiants

ET LES SCIENCES



BILAN GÉNÉRAL CRITIQUE DE L'AGEPUL au sujet de ses activités présentes et passées

Introduction

Dans les milieux étudiants, de nombreux problèmes de différents ordres ont toujours été soulevés ; l'AGEPUL, outre son rôle de gestionnaire (polycopiés, papeterie, relations AGE-direction) a périodiquement tenté de dépasser ce cadre pour aborder des questions plus fondamentales. Il n'y eut jamais de réelle réflexion sur ces problèmes, et par là-même, jamais de positions claires, voire radicales sur ces questions majeures.

Les différentes actions n'ont jamais eu de résultats tangibles (quels que soient ceux qu'on pourrait revendiquer, de la simple prise de conscience à des réalisations pratiques).

Nous allons essayer de discerner à travers différents éléments de la vie de l'AGEPUL leurs acquis et leurs échecs.

Historique critique

a) Le système d'enseignement

Nous ne nous étendons pas maintenant sur les graves défauts d'un système très scolaire basé sur l'autorité exclusive des enseignants, système aux horaires très chargés, aux objectifs trop orientés vers l'assimilation de matière et non de méthodologie, peu ou trop défini par rapport au contexte, socio-économique. Nous verrons plus loin pourquoi nous ne voulons plus à priori nous lancer sur le chemin de la critique directe de l'enseignement. Néanmoins, une des graves conséquences de ce système est son influence sur la mentalité étudiante.

Les étudiants sont trop accaparés, ne peuvent pas discuter, élargir le débat dans ou en dehors de l'enseignement ; le système de contrôle des études, non continu, détaché de son rôle de formation est considéré par l'étudiant comme une fin en soi (obstacle à franchir), donc il favorise l'utilisation de cette faculté de bachoter d'une manière superficielle.

Les étudiants sont emprisonnés par leur enseignement qui facilite le développement d'un esprit de compétition et d'individualisation. Cette situation explique très bien que les étudiants ne se sentent pas concernés par leurs problèmes puisqu'ils n'ont pas l'impression de former un groupe. D'autre part, dans ce cadre, consciemment ou non, les étudiants ont une attitude générale opportuniste, tendant à utiliser le système non pour une réelle formation (et la participation organisée ou non qu'elle implique), mais pour l'obtention d'un titre, ceci dans la perspective de la position sociale qu'il définit actuellement.

b) Note sur le désintéressement des étudiants face aux problèmes de l'AGE

Le premier grand responsable est certainement l'enseignement lui-même, le deuxième est la manière de poser le problème au sein de l'AGE. Devant cette situation, certains parlent d'un cercle vicieux : les étudiants ne s'intéressent pas à leurs problèmes, ils ne peuvent s'y intéresser que s'ils les posent et y réfléchissent, mais pour y réfléchir, ils doivent avoir conscience que ceux-ci sont intéressants. D'autres, souvent les responsables de l'AGE, mettent en cause les structures ; or une commission de l'AGEPUL a montré que le désintéressement ne pouvait être en premier lieu un problème de structures, mais seulement ultérieur et que celui-ci devait être résolu dans le cadre plus général de l'ensemble de l'enseignement.

En effet, comment un étudiant peut-il être concerné par des questions touchant un enseignement qu'il subit et qu'il n'a pas la possibilité de faire évoluer en y participant ?

Pour nous, la seule option possible est de réfléchir au niveau de l'AGE et de quelques étudiants intéressés à des positions clairement définies qui font l'objet de ce rapport et qui concernent directement chaque étudiant. Ce rapport est la base d'une discussion élargie permettant de dépasser les positions initiales en en redéfinissant d'autres, ceci dans un libre jeu démocratique de rapports de force, chacun étant alors directement responsable de son silence, de son adhésion ou de son opposition. Ainsi la question du désintéressement des étudiants est actuellement un faux problème.

c) Grandeur et décadence de la « participation »

Les étudiants, par l'intermédiaire de l'AGEPUL, ont eu plusieurs possibilités de « participer », voici quelques exemples :

1. L'AGECITE et l'AGEPUL ont eu chacune un représentant à la « communauté de travail pour la mise en valeur des terrains de Dorigny ».
2. L'AGEPUL a été invitée vingt-quatre heures à l'avance, avec un ordre du jour erroné, à donner l'avis des étudiants au sujet de la convention relative à la fédéralisation de l'EPUL. Le

texte de cette convention ne nous était connu que par oui-dire.

3. L'AGEPUL avait obtenu une discussion entre étudiants et professeurs de la commission centrale de réforme de l'enseignement lors de la parution de ses « propositions pour une réforme de l'enseignement à l'EPUL ».

Tous les exemples de participation que nous pouvons présenter ont toujours été totalement inopérants.

On a cru nous donner des droits (ou on a voulu le faire croire), on a cru que nous avions la possibilité de nous exprimer. Il se confirme maintenant l'impossibilité de parachuter des mesures qui relèvent d'un état d'esprit de participation dans un système universitaire qui, dans son ensemble, la nie. La position des étudiants doit être reconnue et non tolérée. Cette participation exige une continuité (nous n'avons plus aucun représentant dans les structures qui vont construire Dorigny). Cette participation doit être de plus, automatique ; si les étudiants ont des revendications à formuler, les structures en place doivent le permettre ; car actuellement, chaque fois que les étudiants (l'AGE) ont un point de vue à diffuser, il s'avère nécessaire d'édifier une structure de contact éphémère et inefficace (par exemple : colloque, forum) qui, si elle n'échoue pas prématurément par manque de participation, échoue toujours au niveau de la concrétisation des idées émises, car les participants ne sont en rien tenus de s'y conformer. (Exemple : forum que l'AGEPUL a voulu organiser.) Cette position étudiante doit être définie par une réflexion dans le cadre d'une activité étudiante reconnue, dans une procédure continue de discussions et d'actualisation des problèmes posés et des données générales qui les régissent.

Si nous sommes tentés de comprendre que les professeurs ou les autorités n'aient plus envie d'inviter les étudiants aux discussions, étant donné le manque d'information et de positions de ces derniers ; il faut comprendre qu'il faut d'abord donner cette information et rendre possible cette réflexion des étudiants avant de leur donner une représentation. Dans les conditions actuelles (cadre paternaliste), une participation ne peut donc qu'être purement symbolique. Nous comprenons donc le danger de cette participation actuelle : « Vous avez pu vous exprimer concernant Dorigny. » Un représentant de l'AGEPUL a assisté à trois séances de la communauté de travail, alors qu'il n'avait pratiquement aucune réflexion étudiante pour l'épauler. Cette participation a pour effet que les étudiants cautionnent des décisions et des actions qu'ils ne connaissent que très mal.

Nous voyons là tout le problème de la participation, de ses structures éventuelles. Elle relève plus d'un contrôle étudiant permanent dans ou hors des structures (selon ce qu'elles sont ou seront) que cette participation symbolique liant l'action étudiante à des formes inefficaces et même dangereuses.

Le fondement général de l'enseignement qui doit en permanence permettre la liberté aux étudiants de soulever des problèmes, est en jeu ici. Cette liberté à tous les niveaux doit être un élément de l'enseignement lui-même.

d) Autres expériences

Elles se divisent en deux tendances d'action :

— D'une part, renforcement d'une vie de section (voire de classe) relative à la recherche de solutions pratiques visant à aménager l'enseignement dans son esprit actuel.

— D'autre part volonté de totaliser les problèmes, d'inventorier un ensemble de contradictions ou de malaises (donc plus ou moins d'ordre pratique) pour proposer un système nouveau, cohérent, relevant d'une « certaine » analyse du contexte et de ses possibilités.

C'était l'objet du document « Propositions pour une réforme de l'enseignement à l'EPUL » publié en 1965 par l'AGEPUL.

Dans les sections, outre un réel danger de corporatisme, on n'a pas toujours compris les difficultés suivantes :

— Soit on essaye d'aménager l'enseignement (cours, leur forme, etc...) et on se coupe d'une remise en question souvent nécessaire de l'enseignement lui-même.

— Soit on obtient, au nom d'une modification de l'enseignement une réforme de détail qui est inapplicable, parce que les formes de l'enseignement restent les mêmes. Exemple : certains obtiennent un système de cours à option, les résultats sont mitigés, parce que les étudiants n'ont jamais eu la responsabilité de leur formation (c'est-à-dire de savoir choisir), parce que la personnalité du professeur joue un rôle disproportionné dans les critères

de choix, parce qu'ils ne choisissent pas forcément les cours dont ils ont envie, ceux qui pourraient être le meilleur apport pour une formation personnelle, mais ceux où il sera le plus facile d'obtenir une note convenable avec le travail minimum. Ici aussi, le principe des options, très défendable en soi, ne peut l'être que dans la mesure où les revendications de détail, particulières, se situent dans un contexte plus général, défini par l'AGE, par l'ensemble des étudiants.

Les essais d'aménagement du système d'enseignement suivant une volonté d'une majorité d'étudiants est illustrée par le questionnaire sur l'enseignement. Ce questionnaire a été proposé aux étudiants au semestre d'hiver 1967, 424 ont répondu, soit 43,6% des effectifs. Nous constatons que les étudiants désirent participer à leur enseignement, que les réponses sont en général fortement influencées par le système actuel ; les exemples les plus flagrants sont les réponses aux questions concernant le contrôle des études : « Les examens propédeutiques sont approuvés à une très large majorité, car on n'entrevoit pas la possibilité d'une suppression dans le système universitaire actuel, le contrôle permanent est rejeté car il est utopique et inapplicable dans la situation actuelle. » Nous voyons que nous manquons en général de liberté et de recul critique par rapport au système (il faut remarquer que les questions posées manquaient déjà de recul). Nous voyons qu'il est difficile d'effectuer (ou que beaucoup de personnes refusent) des remises en question importantes en lieu et place de petites modifications du système.

Ce questionnaire permet d'approcher la réalité de l'école, de chercher la formulation de revendications en vue de leur impact sur l'ensemble des étudiants.

Nous voyons donc qu'il est nécessaire de traiter les points particuliers d'aménagement du système après une remise en question de l'enseignement lui-même.

La tendance illustrée dans les « Propositions... », malgré certains points positifs, est dangereuse et erronée parce qu'elle propose en définitive le remplacement d'un système figé par un autre.

Nous devons tirer de tout ce qui précède les conclusions suivantes :

L'enseignement, comme la société, doit évoluer constamment, les problèmes de tous ordres changent en permanence et prennent plus ou moins d'importance dans le temps. Il est impossible, voire utopique, de déterminer des systèmes idéaux, car ils ne sont valables que dans une certaine analyse du contexte socio-économique, qui lui, est sans cesse en évolution ; mais nous ne pouvons nous couper de la réalité à partir de laquelle il faut au contraire partir. Nous pouvons, et devons, seulement agir sur le cadre qui permet ou non cette évolution, et sur la définition des rapports entre l'enseignement et son contexte socio-économique.

Donc nous pouvons seulement revendiquer que l'enseignement soit en évolution permanente et rendre compte au fur et à mesure des problèmes posés, de leur acuité. Les problèmes doivent être posés aussi bien par les professeurs que par les étudiants et la société dans laquelle nous vivons ; nous demandons donc la responsabilité des étudiants face à leur formation et ses implications. Cette responsabilité étudiante doit devenir une des bases de l'enseignement et de son évolution. Celle-ci implique de porter la revendication sur des points généraux qui rendent possible cette responsabilité.

Ces points comprennent la reconnaissance aux étudiants du droit de poser collectivement certains problèmes et de revendiquer que l'enseignement en rende compte ; en particulier les étudiants doivent avoir la possibilité de se réunir régulièrement (prévu au programme), d'intervenir dans l'enseignement, d'en faire une critique constructive.

En fait, il faut donc résoudre le problème général de cette participation et de ses modalités. Des moyens doivent être recherchés pour la rendre possible, tant dans les cours, les programmes, que dans le contrôle de la formation lui-même, ainsi que dans l'orientation générale de l'enseignement.

Un des moyens importants de cette recherche doit être l'organisation d'un dialogue réel entre enseignants et enseignés ou d'autres sur la base et la reconnaissance des prérogatives de chacun, les modalités restant à préciser.

Nous avons vu précédemment l'impossibilité de définir clairement et définitivement les buts de l'enseignement à travers une analyse d'exigences changeantes et parfois contestables de la société qui doit accueillir les gens que l'on forme.

Ceci nous incite à poser ces buts de l'enseignement à un degré plus fonamen-

VENDREDI 31 MAI 18 h. 15

RÉUNION GÉNÉRALE À L'AULA DE RUMINE

Formation des commissions inter-facultés et début du travail.

Prenez votre pique-nique ; ces commissions sont ouvertes à tous les étudiants de toutes les facultés !

1. Méthodes d'enseignement et transmission du savoir.
2. Formation professionnelle et adaptation à la profession.
3. Contrôle des études et sélection (examens, orientation).
4. Structures des études universitaires (division en facultés).

Après quelques précisions techniques données à l'aula, les commissions se répartiront dans Rumine.

**TOUS PRÉSENTS !
LES PROFESSEURS SONT INVITÉS**

tal dont le résumé est la possibilité, et la recherche que les gens formés à l'école, soient conscients et responsables ; car ils sont eux seuls capables d'assurer leur insertion dans la société. En conséquence, cette conscience et cette responsabilité doivent être possibles à l'école, et ceci n'est envisageable que dans la mesure des options définies précédemment.

Conclusions - Perspectives

Dans cette perspective, nous pensons que l'ensemble des objectifs de la formation et l'esprit de l'enseignement dans toute l'université sont les mêmes à ce niveau. Nous sommes donc convaincus de la nécessité de les débattre tous ense-

ble ; ceci nous permettra d'avancer plus rapidement et d'éviter des erreurs.

Nous sommes d'autre part conscients du fait que nous devons, dans ce cadre d'évolution ainsi défini, aborder des problèmes particuliers, même spécifiques à des sections ; mais seulement dans la mesure où ils s'inscrivent dans une perspective de participation étudiante pour toute l'université, participation à débattre constamment et dans le sens d'un progrès réel. Dans ce cadre, et sous le jour des leçons que nous avons tirées des expériences précédentes, nous rechercherons une discussion interne à l'EPUL qui envisage les problèmes posés et leurs implications possibles sur des revendications particulières à l'AGEPUL, voire aux sections.